



Conseil de Communauté

Publié le : 18/03/2025

Séance du jeudi 6 Mars 2025

Membres du Conseil Communautaire en exercice : 123

Le Conseil de Communauté, convoqué le 27 février 2025, s'est réuni Salle des conférences de la CCIT du Doubs 46 avenue Villarceau à Besançon, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45

La séance est ouverte à 18h12 et levée à 21h30

Etaient présents : **Avanne-Aveney** : Mme Marie-Jeanne BERNABEU, **Besançon** : Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY, Mme Anne BENEDETTO (à compter de la question n° 2), M. Kevin BERTAGNOLI, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO (à compter de la question n° 8), Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY, M. Benoit CYPRIANI, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 7 incluse), Mme Lorine GAGLIOLO, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n° 8), M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Myriam LEMERCIER, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Juliette SORLIN (à compter de la question n° 8), M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF, **Bonnay** : M. Gilles ORY, **Boussières** : M. Eloy JARAMAGO, **Chaleze** : M. René BLAISON, **Chalezeule** : M. Christian MAGNIN-FEYSOT, **Champagney** : M. Olivier LEGAIN, **Champvans-Les-Moulins** : M. Florent BAILLY, **Châtillon-Le-Duc** : M. Martial DEVAUX, **Chemaudin et Vaux** : M. Gilbert GAVIGNET, **Chevroz** : M. Franck BERNARD, **Cussey-Sur-L'Ognon** : Jean-François MENESTRIER, **Deluz** : M. Fabrice TAILLARD, **Devecey** : M. Gérard MONNIEN, **Ecole-Valentin** : M. Yves GUYEN, **Fontain** : M. Claude GRESSET-BOURGEOIS, **Francois** : M. Emile BOURGEOIS, **Geneuille** : M. Patrick OUDOT, **Gennes** : M. Jean SIMONDON, **La Chevillotte** : M. Roger BOROWIK, **Larnod** : M. Hugues TRUDET, **Les Auxons** : M. Anthony NAPPEZ, **Mamirolle** : M. Daniel HUOT, **Marchaux-Chaudefontaine** : M. Patrick CORNE, **Mazerolles-Le-Salin** : M. Daniel PARIS, **Miserey-Salines** : M. Marcel FELT, **Montfaucon** : M. Pierre CONTOZ, **Montferrand-Le-Château** : Mme Lucie BERNARD, **Morre** : M. Jean-Michel CAYUELA, **Nancray** : M. Vincent FIETIER, **Noironte** : M. Philippe GUILLAUME, **Novillars** : M. Lionel PHILIPPE, **Osselle-Routelle** : Mme Anne OLSZAK, **Pelousey** : Mme Catherine BARTHELET, **Pirey** : M. Patrick AYACHE, **Pouilley-Français** : M. Yves MAURICE, **Pouilley-Les-Vignes** : M. Jean-Marc BOUSSET, **Pugey** : M. Frank LAIDIE (à compter de la question n° 2), **Roche-Lez-Beaupré** : M. Jacques KRIEGER, **Roset-Fluans** : M. Jacques ADRIANSEN, **Saint-Vit** : M. Pascal ROUTHIER, **Saône** : M. Benoît VUILLEMIN (jusqu'à la question n° 23 incluse), **Serre-Les-Sapins** : M. Gabriel BAULIEU, **Tallenay** : M. Ludovic BARBAROSSA, **Thise** : M. Pascal DERIOT, **Thoraise** : M. Jean-Paul MICHAUD, **Veslmes-Essarts** : M. Jean-Marc JOUFFROY (à compter de la question n° 2), **Venise** : M. Jean-Claude CONTINI, **Vieilley** : M. Franck RACLOT, **Vorges-Les-Pins** : Mme Maryse VIPREY

Etaient absents : **Amagney** : M. Thomas JAVAUX, **Audeux** : Mme Agnès BOURGEOIS, **Besançon** : Mme Pascale BILLEREY, M. Laurent CROIZIER, Mme Karine DENIS-LAMIT, Mme Nadia GARNIER, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, M. Christophe LIME, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Agnès MARTIN, Mme Laurence MULOT, M. Saïd MECHAI, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Claude VARET, **Beure** : M. Philippe CHANEY, **Brailans** : M. Alain BLESSEMAILLE, **Busy** : M. Philippe SIMONIN, **Byans-Sur-Doubs** : M. Didier PAINEAU, **Champoux** : M. Romain VIENET, **Chaucenne** : M. Alain ROSET, **Dannemarie-Sur-Crête** : Mme Martine LEOTARD, **Grandfontaine** : M. Henri BERMOND, **La Vèze** : M. Jean-Pierre JANNIN, **Mamirolle** : M. Cédric LINDECKER, **Merey-Vieilley** : M. Philippe PERNOT, **Palise** : M. Daniel GAUTHEROT, **Rancenay** : Mme Nadine DUSSAUCY, **Saint-Vit** : Mme Anne BIHR, **Torpes** : M. Denis JACQUIN, **Vaire** : Mme Valérie MAILLARD, **Villars-Saint-Georges** : M. Damien LEGAIN

Secrétaire de séance : M. Jean-François MENESTRIER

Procurations de vote : **Audeux :** Mme Agnès BOURGEOIS à M. Olivier LEGAIN, **Besançon :** Mme Pascale BILLEREY à M. Gilles SPICHER, M. François BOUSSO à Mme Lorine GAGLILOLO (jusqu'à la question n° 7 incluse), M. Laurent CROIZIER à Mme Nathalie BOUVET, Mme Karine DENIS-LAMIT à M. Pierre-Charles HENRY, Mme Sadia GHARET à M. Hasni ALEM, M. Abdel GHEZALI à M. Nicolas BODIN, Mme Marie LAMBERT à M. Ludovic FAGAUT, M. Christophe LIME à M. André TERZO, Mme Laurence MULOT à M. Guillaume BAILLY, M. Saïd MECHAI à Mme Christine WERTHE, M. Jean-Hugues ROUX à Mme Marie ZEHAF, Mme Juliette SORLIN à M. Yannick POUJET (jusqu'à la question n° 7 incluse), Mme Claude VARET à Mme Myriam LEMERCIER, **Dannemarie-Sur-Crête :** Mme Martine LEOTARD à M. Jean-Marc BOUSSET, **Grandfontaine :** M. Henri BERMOND à M. Eloy JARAMAGO, **La Vèze :** M. Jean-Pierre JANNIN à M. Claude GRESSET - BOURGEOIS, **Saint-Vit :** Mme Anne BIHR à M. Pascal ROUTHIER, **Saône :** M. Benoît VUILLEMIN à M. Jean-Paul MICHAUD (à compter de la question n° 24), **Vaire :** Mme Valérie MAILLARD à M. Fabrice TAILLARD

Délibération n°2025/2025.00015

Rapport n°2 - Etat des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil

Etat des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil

Rapporteur : Mme Anne VIGNOT, Présidente

Résumé :

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil de Communauté a, par délibération du 16 juillet 2020 donné délégation au Bureau pour accomplir différents actes de gestion courante pendant la durée de son mandat.

La présente délibération a pour objet d'informer le Conseil de Communauté des décisions prises par le Bureau dans le cadre de ses attributions déléguées.

Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Bureau du 13 février 2025 a pris les décisions suivantes :

1. Désignation d'un secrétaire de séance – Approbation du procès-verbal de la séance du 5 décembre 2024

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Madame la Présidente :

- ouvre la séance du Bureau,
- procède à la vérification du quorum,
- annonce les pouvoirs reçus pour la séance,
- invite les élus potentiellement concernés par les questions de conflits d'intérêts à se signaler lors de l'examen des rapports.

A l'unanimité, le Bureau :

- nomme Mme Catherine BARTHELET secrétaire de séance,
- approuve le procès-verbal du 5 décembre 2024, joint en annexe.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

2. Garanties d'emprunts - Compétence Habitat

MM. René BLAISON (2), Pascal ROUTHIER (1) et André TERZO (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur les demandes de garanties d'emprunts déposées en matière d'habitat par LOGE.GBM pour 970 148,35 €, par NEOLIA pour 3 377 016,20 € et par FONCIERE D'HABITAT ET HUMANISME pour 33 146,00 € soit un montant total de 4 380 310,55 €.
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer les documents à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 4

3. Soutien financier au réseau « Entreprendre en Franche-Comté » pour l'organisation en 2024-2025 des « Entrepreneuriales »

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur la participation financière du Grand Besançon Métropole, à hauteur de 3 000 €, pour la session 2024-2025 de l'opération « Les Entrepreneuriales », portée par le réseau « Entreprendre en Franche-Comté ».

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

4. **Soutien 2025 à la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire de Bourgogne Franche Comté (CRESS)**

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur le soutien de GBM à la CRESS BFC à hauteur de 5 000 € pour leur action d'appui et d'accompagnement au développement des entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire et de l'emploi sur le territoire de GBM.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

5. **Soutien 2025 à l'Association Régionale pour l'intégration sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap**

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur le soutien de la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole à l'association ARIS à hauteur de 9 400 € pour le projet H'Activateur de compétences – Remobilisation vers l'emploi.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

6. **Attribution de subventions congrès sur le fonds dédié**

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 1 500 € au congrès « 25èmes Journées Franco-Suisses de Pharmacie Hospitalière » organisé par l'Association des Pharmaciens Hospitaliers de Bourgogne et Franche-Comté,
- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 2 250 € au congrès « Journée nationale de psychothérapie institutionnelle » organisé par l'Association Présence du Centre Hospitalier de Novillars,
- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 8 250 € au congrès « 16ème congrès mondial de la Fédération Internationale des Professeurs de Français (FIPF) » organisé par l'Association Française pour l'Enseignement du Français,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à prendre toutes les dispositions et signer les actes nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

7. **Fonds Développement durable - Attribution d'une subvention à l'association Hors Saison(s)**

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 3 730 € à l'association Hors Saison(s), au titre du fonds « Développement Durable » pour son projet d'organisation de manifestations « After sieste », en partenariat avec deux communes de GBM au printemps et à l'automne 2025.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

8. Evaluation des Conversations Carbone - Attribution d'une subvention à l'institut négaWatt

A l'unanimité, le Bureau :

- prend acte du projet de l'institut négaWatt,
- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 15 000 € à l'institut négaWatt pour l'évaluation des Conversations Carbone,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention annexée au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

9. Phase 2 du programme "Générateur Bourgogne-Franche-Comté" - Attribution d'une subvention à France Active Franche-Comté

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 10 000 € à France Active Franche-Comté,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention annexée au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

10. Adhésion de Grand Besançon Métropole au sein de l'Association Energie Partagée

A la majorité des suffrages exprimés, 1 abstention, le Bureau se prononce favorablement sur l'adhésion à l'association Energie Partagée pour un montant annuel de 1000 €.

Rapport adopté à la majorité des suffrages exprimés :

Pour : 28 Contre : 0 Abstention : 1 Conseiller intéressé : 0

11. Projet de lotissement sur la commune de Saône - Convention de Projet Urbain Partenarial (PUP)

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur :

- le périmètre du Projet Urbain Partenarial tel qu'annexé à la présente délibération,
- le projet de convention tel qu'annexé à la présente délibération et notamment la participation financière de la commune de Saône aux équipements,
- l'exonération de la part intercommunale de taxe d'aménagement et de la PFAC des constructions et équipements situés dans le périmètre de la convention pendant une période de 10 ans à compter de l'affichage de la mention de la signature de la convention conformément à l'article L.332-11-4 du Code de l'Urbanisme,
- la signature de la convention avec la commune de Saône.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

12. Etablissement Public Foncier Local (EPFL) Bourgogne Franche-Comté – Bilan du recensement annuel des demandes de portage sollicitées dans le cadre de la tranche annuelle 2025 du Plan Pluriannuel d'intervention de l'EPFL 2021-2025

Mmes Catherine BARTHELET (2), Lorine GAGLIOLLO (1) et Françoise PRESSE (1) et MM. Gabriel BAULIEU (1), Nicolas BODIN (1), Yves GUYEN (2), Aurélien LAROPPE (1), Christophe LIME (2), Jean-Paul MICHAUD (1), Anthony NAPPEZ (1), Franck RACLOT (1) et Pascal ROUTHIER (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- Prend acte du bilan de recensement diligenté fin 2024, au titre de la tranche annuelle 2025 dans le cadre du programme pluriannuel d'intervention de l'EPFL « 2021 2025 »,
- autorise Mme la Présidente à en informer l'EPFL.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 15

13. Attribution d'une subvention exceptionnelle à la Fédération Française de Handball

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 5 K€ à verser à la Fédération Française de Handball.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Le Conseil de Communauté prend acte des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

Le Secrétaire de séance,



Jean-François MENESTRIER
Conseiller communautaire

Pour extrait conforme,
La Présidente,



Anne VIGNOT
Maire de Besançon